
Atelier du jardin

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Cs 10 078
29290 Lanrivoaré
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Nicolas Royant
nicolas.royant@ccpi.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise est un territoire semi rural, l'habitat vertical y est rare (moins de 1%). La superficie des parcelles associée à la météo ont pour conséquence une importante production de déchets végétaux. Il s'agit du déchet le plus produit sur le périmètre de l'EPCI.

Les actions du programme local de prévention, visant à réduire les tonnages de déchets végétaux, sont donc une priorité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'atelier du jardin est une séance de 3 heures encadrée par un jardinier professionnel. Il se déroule dans un jardin de particulier.

La première partie de l'atelier est consacrée au compostage : comment composter, comment récolter et utiliser le compost, pourquoi faut-il composter quand on a un jardin....

La seconde partie est consacrée au paillage des massifs ou du potager par le recyclage des déchets végétaux produits par le jardin (tontes de pelouse, broyage de taille de haie à la tondeuse...). Chaque étape est mise en pratique par le groupe.

L'objectif principal de l'action est de réduire les tonnages apportés en déchèterie en faisant évoluer les techniques d'entretien des jardins.

Un second objectif vise à diminuer la quantité d'intrants chimiques utilisée par les habitants en favorisant la vie du sol et l'équilibre des jardins.

Enfin, les habitants y trouvent leur compte : en réutilisant des débris végétaux à domicile, on évite les allers/retours à la déchèterie, on facilite l'entretien de la parcelle, on évite des dépenses (engrais, terreau, paillis du commerce...etc..).

Résultats quantitatifs

Sept ateliers ont été animés entre septembre 2013 et mai 2014. Chaque session a permis de sensibiliser 12 personnes (séances complètes).

Au total, 85 personnes ont assisté à ces ateliers et plusieurs d'entre-elles ont même rejoint le réseau des "Guides Composteurs".

Une vidéo a été réalisée lors des deux premiers ateliers et sert de support lors d'ateliers sur le compostage ou d'animations sur la prévention.

Résultats qualitatifs

A la suite des ateliers, les participants ont été recontactés afin d'évaluer les changements de pratiques. Les résultats sont les suivants :

- Concernant le paillage : avant d'assister à l'atelier, 64% des participants ne pratiquent pas le paillage. Après l'atelier, 91% le pratiquent. les 9% restants déclarent ne pas disposer de matières pour pailler (tondeuse mulching ou absence de haies..)
- Concernant le broyage à la tondeuse : Avant d'assister à la séance, 95% des jardiniers n'ont jamais pratiqué le broyage des tailles de haies à la tondeuse. Après démonstration, 77% s'y mettent.
- Concernant le compostage : 73% des participants pratiquent déjà le compostage avant l'atelier, mais leurs apports sont restreints par rapport à ce qui peut se composter, leur pratique évolue après la séance. Après avoir été sensibilisés 23% des habitants se mettent à la pratique du compostage. Les 4% qui ne compostent pas, même après l'atelier, ont des poules.

MISE EN OEUVRE

Planning

Recherche et sélection de jardins : 4 mois avant le premier atelier

communication et inscription : 1 mois avant chaque atelier

Moyens humains

Animateur prévention déchets : 1 jour/atelier soit 7 jours pour l'opération

Partenaire : 5 heures par atelier

Moyens financiers

Dépense moyenne HT de 282€/atelier soit un coût moyen de 23.3€ par participant.

En se basant sur une production moyenne de 250kg de déchets végétaux/an/habitant (données CCPI 2010) et 50 kg de déchets organiques issus de la cuisine (données ADEME), on obtient un potentiel de réduction théorique de 300kg/habitant (OMR et déchèterie).

Moyens techniques

Le jardin dans le quel se déroule l'atelier doit disposer :

d'un composteur en activité,

d'une zone libre à travailler,

d'un coin de massif ou de potager déjà paillé depuis quelque temps pour permettre la comparaison d'un sol nu et d'un sol paillé,

de taille de haie pour la démonstration du broyage à la tondeuse,

d'une tondeuse,

de tonte fraîche pour paillage,

Possibilité d'arriver avec une partie du matériel (déchets végétaux de déchèterie, tondeuse...) si besoin.

Partenaires mobilisés

Habitants

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui.

Devant le succès de cette animation, nous prévoyons une suite sur le "traitement au naturel du jardin" à l'automne 2014, soit un an après le premier atelier.

Ce deuxième atelier s'inscrit dans notre objectif de réduction de la toxicité des déchets et sera réservé aux habitants ayant assisté à la première séance.

Difficultés rencontrées

Animer des ateliers chez les habitants,

Favoriser l'échange entre jardiniers et avec les conseils d'un jardinier professionnel

S'appuyer sur des exemples concrets pour faire évoluer les pratiques

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juillet 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE

stephane.lecointe@ademe.fr

Direction régionale Bretagne